



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Compte rendu d'évaluation professionnelle des enseignants non titulaires

Descripteurs Enseignants non titulaires

Le compte rendu d'évaluation professionnelle des enseignants non titulaires s'appuie sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013 publié au JO du 18/07/2013). Les descripteurs proposés sont largement inspirés du Bulletin officiel n° 13 du 26 mars 2015 (fiche 14 : descripteurs des compétences requises pour l'entrée dans le métier). Ils constituent une aide à l'évaluation mais il n'est pas attendu d'observer de façon exhaustive chaque élément pour positionner un enseignant sur un degré de maîtrise.

composantes de la compétence
• Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. • Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. • Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.
Insuffisant • Absence de contenus, absence de maîtrise disciplinaire. • Ne met pas en œuvre les programmes
À consolider • Maîtrise les concepts et connaissances de sa discipline. • Identifie pour une séquence les savoirs et notions à faire acquérir aux élèves en référence aux programmes.
En cours de consolidation • Amorce une réflexion didactique sur les contenus à enseigner et les compétences à développer
Satisfaisant • Connaît les savoirs et les notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement ou d'activités pour les cycles dans lesquels il enseigne. • Connaît les exigences des compétences à développer et leur articulation avec les programmes. • Fait des choix didactiques cohérents et appropriés à la situation d'enseignement. • Établit une planification à court et moyen terme de ses séquences en cohérence avec les programmes d'enseignement.
Très satisfaisant • Connaît les prérequis nécessaires à l'appropriation des notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement, sait expliciter ces notions avec des approches diversifiées. • Construit des liens avec d'autres disciplines ou domaines d'enseignement (efficacité observée sur l'élève). • Maintient une veille sur l'actualité de la discipline.

composantes de la compétence
• Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle (<i>langue française</i>). • Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. • Intégrer dans son enseignement le développement des compétences écrites et orales des élèves. • Dans le cadre des cours de langues vivantes, intégrer dans son enseignement l'usage ordinaire de la langue cible par les élèves et le professeur.
Insuffisant • Langage inapproprié au public scolaire • Registre de langue inapproprié • Éléments fautifs à l'oral comme à l'écrit.
À consolider • A un niveau de langue orale et écrite compatible avec les missions éducatives de l'enseignant. • Met en place des éléments de communication professeur-élèves sans toutefois parvenir à installer une communication orale et écrite convenable.
En cours de consolidation • Installe ponctuellement une communication orale et écrite professeur-élèves convenable. • Construit ponctuellement des situations favorisant la pratique de la langue des élèves à l'oral et à l'écrit.
Satisfaisant • Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif à l'oral et à l'écrit (registre, orthographe et syntaxe). • Adapte son langage à l'âge des élèves et aux situations d'apprentissage. • Construit des situations favorisant la pratique régulière de la langue des élèves à l'oral et à l'écrit. • Maîtrise le lexique spécifique à la discipline.
Très satisfaisant • Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse. • Favorise la prise de parole construite et développée de tous les élèves. • Fait prendre conscience aux élèves de leurs erreurs langagières, à l'écrit comme à l'oral, et propose les reprises, les reformulations et les rétroactions nécessaires. • S'assure de la qualité formelle des traces écrites dans les cahiers.

Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3, 4, P3)

composantes de la compétence
• Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. • Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. • Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative. • Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. • Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap. • Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles. • Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. • Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. • Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. • Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées. • Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.
Insuffisant • Pas de prise en compte des besoins, des réactions des élèves. • Pas de planification d'une séquence ou d'une séance. • Propose des activités successives sans réelle cohérence entre elles.
À consolider • Planifie une séance sans parvenir à penser la totalité de la séquence. • Définit des objectifs d'apprentissages pour la séance. • Parvient ponctuellement à engager les élèves dans une activité.
En cours de consolidation • Planifie une séquence et les séances qui la constituent. • Parvient à engager durablement les élèves dans une activité. • Maîtrise globalement la gestion de la séquence, de la séance.
Satisfaisant • Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; communique à son sujet avec les interlocuteurs appropriés dans la communauté éducative. • Contribue à la mise en œuvre de dispositifs spécifiques de suivi d'élèves à besoins particuliers. • Établit une planification de ses séquences pour prendre en compte la nécessaire progressivité des apprentissages. • Organise la mise en œuvre des séances de cours - en dégagant clairement les étapes de déroulement de la séance et en étant attentif à leur rythme et à leur durée ; - en formulant des objectifs, des consignes et des explicitations claires permettant aux élèves de s'engager dans les tâches d'apprentissage proposées. • A le souci de faire acquérir aux élèves des méthodes de travail. • Utilise les supports de communication (tableau, vidéoprojecteur...) adaptés aux besoins des élèves. • Est vigilant quant à la qualité du matériel servant à la réalisation des tâches. • Prend conscience des écarts entre la conception et la mise en place effective de son enseignement et des activités d'apprentissage. • Conçoit et met en œuvre des situations d'enseignement réalistes pour la classe, conformes aux attendus institutionnels mais adaptés aux élèves concernés.
Très satisfaisant • Laisse la place et le temps à la verbalisation par les élèves de leurs démarches et de leur raisonnement, en respectant la diversité des approches. • Recueille des informations sur les différentes façons dont ses élèves apprennent (par la verbalisation, l'évaluation ...) et les analyse avec justesse.

- Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour ajuster son enseignement.
- Prévoit la différenciation pour répondre à la diversité des besoins des élèves. Veille à la diversification des supports proposés aux élèves.
- Prend en compte les exigences liées à l'accessibilité des documents écrits ou iconographiques pour tous les élèves.
- Participe à l'autonomie des élèves en leur permettant de s'approprier les méthodes de travail les mieux adaptées.
- Impulse de véritables situations de questionnement de nature à éveiller l'esprit critique des élèves et à favoriser la confrontation des points de vue.
- Développe des compétences transversales (créativité, responsabilité et collaboration) dans son enseignement.

Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)

composantes de la compétence
• Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. • Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. • Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. • Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
Insuffisant • Gestion inopérante du groupe-classe. • N'assure pas la sécurité des élèves. • N'a pas conscience des situations de débordement / déni ?
À consolider • Connait le règlement intérieur et cherche à le faire respecter. • Gestion maladroite du groupe-classe.
En cours de consolidation • Met en place un climat de classe qui rend globalement possible un enseignement. • Cherche à installer une relation de confiance avec les élèves. • Tente d'apporter une réponse adaptée aux comportements inappropriés.
Satisfaisant • Énonce et explicite les objectifs visés. • Donne un droit à l'erreur et évite l'effet stigmatisant. • Ne laisse aucun élève de côté pendant les séances d'enseignement, s'assure de l'implication de tous dans les activités proposées. • Veille au respect des règles de vie et repère un comportement qui nuit au fonctionnement du groupe et intervient de manière appropriée. • Veille au respect des règles de sécurité. • En lycée professionnel, propose des conditions de travail proches de celles de la réalité professionnelle.
Très satisfaisant • Adopte une organisation spatiale et temporelle en fonction de l'âge des élèves et des activités proposées. • Utilise l'erreur dans les productions et les raisonnements des élèves comme un levier pour la construction des apprentissages, s'en sert pour ajuster et redéfinir ses objectifs pédagogiques et sa stratégie d'aide. • Développe des interactions orales entre élèves. • Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives.

composantes de la compétence
• En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages. • Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. • Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. • Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation. • Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes. • Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation
Insuffisant • N'évalue pas. • Associe l'évaluation à une sanction.
À consolider • Met en place une évaluation essentiellement centrée sur les connaissances. • Met en place une évaluation qui n'est pas en phase avec le cours dispensé. • Ne fournit pas ou peu d'appréciations pour progresser.
En cours de consolidation • Commence à diversifier les formes d'évaluation. • Tente d'accompagner les évaluations d'un commentaire constructif. • Met en place une évaluation en phase avec le cours dispensé.
Satisfaisant • Connaît les outils d'évaluation et les utilise de manière adaptée. • Assure le suivi des progrès et des acquisitions de chaque élève. • Anticipe l'évaluation lors de la conception des séquences. • Se conforme aux référentiels en vigueur pour les classes concernées. • Communique de façon explicite et transparente, auprès des élèves et des familles, sur ses critères d'évaluation. • En lycée professionnel, conçoit les situations pour la mise en œuvre des contrôles en cours de formation.
Très satisfaisant • Varie les techniques et les modalités d'évaluation. • Ajuste son enseignement et propose des remédiations en fonction des résultats des évaluations. • Aide l'élève à prendre conscience de ses marges de progrès et développe progressivement l'autoévaluation. • Se questionne et échange avec ses collègues sur les pratiques d'évaluation, contribue à l'élaboration d'outils collectifs.

composantes de la compétence
• Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations. • Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. • Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. • Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation. • Maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales : condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives. • Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. • Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. • Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. • Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. • Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant trahir des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. • Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. • Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. • Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.
Insuffisant • Méconnaît le cadre réglementaire de l'établissement et ne cherche pas à le connaître. • Ne respecte pas ses obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance, malgré les rappels. • Ne se positionne pas en adulte responsable face aux élèves.
À consolider • Connaît et respecte le règlement intérieur mais ne parvient pas à le faire appliquer aux élèves. • Cherche à utiliser et à adopter un langage et une posture d'adulte responsable (évite les expressions et attitudes familières et dévalorisantes).
En cours de consolidation • Connaît et respecte le règlement intérieur et le fait partiellement respecter. • Utilise et adopte un langage et une posture d'adulte responsable. • Peine encore à garantir l'expression de chacun et le respect mutuel au sein de la classe.
Satisfaisant • Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance. • Connaît, respecte et fait respecter le règlement intérieur de l'établissement. • Distingue la sphère privée de la sphère publique des élèves et de lui-même, notamment l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée. • Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi. • Veille à l'expression de chaque élève et au respect mutuel dans un climat sécurisant. • Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative.
Très satisfaisant • Organise des situations d'échanges (débats argumentés...) et commence, lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération. • Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées. • Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux

- de l'institution scolaire ;
 - du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement.
- Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès.
- Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations.
- Participe à sa mesure à un projet éducatif à l'échelle de la classe ou de l'établissement.

Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages (P4)

composantes de la compétence
• Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. • Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. • Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.
Insuffisant • Ne garantit pas la sécurité des élèves. • Ne sait pas faire preuve d'autorité.
À consolider • Fait preuve d'autorité en confondant parfois avec de l'autoritarisme. • Tente de mettre en place des règles de fonctionnement (prise de parole des élèves, écoute, modalités de travail explicites...).
En cours de consolidation • Cherche à mettre en place une gestion de classe juste et équitable sans y parvenir complètement. • Repère les comportements inadaptés sans forcément y apporter une réponse adéquate. • Cherche à favoriser la collaboration entre élèves.
Satisfaisant • Met en place et maintient un cadre permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe. • Veille au respect des règles de sécurité. • Favorise la collaboration entre les élèves. • Réagit de manière pertinente et proportionnée face à un comportement inapproprié.
Très satisfaisant • Coopère au sein de son établissement pour favoriser un climat scolaire serein. • Met en place des stratégies pédagogiques amenant les élèves à contribuer au maintien d'un cadre bienveillant.

Adopter une attitude favorable à l'écoute, aux échanges avec l'ensemble des membres de la communauté éducative

composantes de la compétence
• Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. • Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative. • Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. • Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. • Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves. • Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.
Insuffisant • Ne cherche pas à créer des échanges avec les membres de la communauté éducative. • Ne remplit pas le cahier de textes. • N'utilise pas l'ENT • Ne rend pas compte des progrès des élèves.
À consolider • Cherche à connaître le rôle et l'action de ses interlocuteurs de proximité (collègues de ses classes, équipe disciplinaire, vie scolaire). • Répond aux sollicitations des parents.
En cours de consolidation • Connaît le rôle et l'action de ses interlocuteurs de proximité et cherche à élargir cette connaissance à d'autres acteurs de l'établissement. • Sollicite les acteurs pour des conseils ou la gestion d'une situation particulière. • Prend l'initiative d'un dialogue avec les parents en cas de besoin.
Satisfaisant • Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement. • Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives. • S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés. • Organise un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque, particulièrement dans le cadre de dispositifs d'inclusion. • Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à la clarté de la communication (rédaction des bulletins, réunions parents-professeurs...).
Très satisfaisant • S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou d'établissement ou de réseau. • Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions. • Contribue à la mise en œuvre de projets d'ouverture de l'établissement. • Participe aux liaisons inter-cycles et inter-degrés.

composantes de la compétence
• Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. • Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation. • Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les psychologues de l'éducation nationale, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.
Insuffisant
• N'a pas conscience de la dimension collective du métier et ne cherche pas à l'investir
À consolider
• Cherche à connaître son équipe disciplinaire et ce qu'elle met en œuvre (progression, évaluation des élèves...) • Cherche à connaître les équipes des classes dont il a la responsabilité.
En cours de consolidation
• S'inscrit dans le fonctionnement de son équipe disciplinaire • Répond positivement aux sollicitations qui lui sont adressées par les membres des équipes avec lesquelles il est amené à travailler.
Satisfaisant
• Contribue à sa mesure au travail d'équipe. • Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève.
Très satisfaisant
• S'investit de façon constructive dans les différents collectifs, notamment l'élaboration de leurs objectifs. • S'implique avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève.